

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 009_2021

Séance du vendredi 2 avril 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le vendredi 2 avril à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal s'est exceptionnellement réuni à la salle Victor Dehaine, pour garantir le respect des gestes barrières en cette période de crise sanitaire, sous la présidence de Madame Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 30 mars 2021 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

Étaient présents : Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints ; M. Clément WALBROU, Mme Justine DURETETE, Mme Catherine GOEDGEBUER, M. Thierry HENNION, Mme Elisabeth PHILIPPOT, M. Francky SALON, Mme Virginie VASSEUR, Mme Brigitte DELANNOY, M. Bertrand TRINEL, Conseillers municipaux.

Étaient excusés :

M. ROSKOSCHNY Maxime ayant donné procuration à M. Eddy ROLIN,
Mme Domitille DENEUVILLE a donné procuration à M. Bertrand TRINEL.

Secrétaire de séance : Mme Catherine WILLEMS.

Fin de la séance : 20h53

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : FIXATION DES TARIFS MUNICIPAUX 2021.**Le Conseil Municipal,****Après avoir entendu le rapport de M. Philippe BLERVAQUE, Maire-adjoint,****Et après avoir délibéré,****DECIDE à l'unanimité de :****(15 voix POUR)****- ADOPTER les tarifs municipaux suivants pour l'exercice 2021 :****Location de la salle Victor Dehaine**

		Tarif 2020	Tarif 2021
Salle seule pour une journée	Haverskerquois	134.00 €	134.00 €
	Extérieurs	185.00 €	185.00 €
Supplément par jour supplémentaire	Haverskerquois	67.00 €	67.00 €
	Extérieurs	92.00 €	92.00 €
Salle avec cuisine pour une journée	Haverskerquois	255.00 €	255.00 €
	Extérieurs	368.00 €	368.00 €
Supplément par jour	Haverskerquois	134.00 €	134.00 €
	Extérieurs	185.00 €	185.00 €
Forfait nettoyage (salle + vaisselle)		41.00 €	41.00 €
Forfait journalier pour les événements associatifs		25.00 €	25.00 €

Location de la salle René Cassin

		Tarif 2020	Tarif 2021
Salle seule pour une journée	Haverskerquois	97.00 €	97.00 €
	Extérieurs	148.00 €	148.00 €
Supplément par jour	Haverskerquois	50.00 €	50.00 €
	Extérieurs	75.00 €	75.00 €
Forfait nettoyage (salle + vaisselle)		41.00 €	41.00 €

Location de vaisselle et meubles

		Tarif 2020	Tarif 2021
Par couvert et par jour		0.56 €	0.56 €
Flûte à champagne (par 50)		7.00 €	7.00 €
Caution de réservation des flûtes à champagne (par 50)		46.00 €	46.00 €
Mange debout		15.00 €	15.00 €

Inventaire de la salle			
		Tarif 2020	Tarif 2021
Forfait par location (inventaire d'entrée et de sortie)		40.00 €	40.00 €
Détérioration de vaisselle ou article manquant		Valeur de rachat	Valeur de rachat
Détérioration de meuble ou meuble manquant		Valeur de rachat	Valeur de rachat

Assurance pour risque locatif des salles			
		Tarif 2020	Tarif 2021
Repas		46.00 €	46.00 €
Vin d'honneur		24.00 €	24.00 €

Prêt de matériel aux particuliers			
		Tarif 2020	Tarif 2021
Caution			25.00 €
Forfait inventaire + nettoyage			25.00 €
Table		35.00 €	35.00 €
Chaise		24.00 €	24.00 €
Forfait de transport par les services communaux (aller-retour)		15.00 €	15.00 €
Détérioration ou meuble manquant		Valeur de rachat	Valeur de rachat

Régie des services à la population			
		Tarif 2020	Tarif 2021
Photocopie format A4 sur papier blanc	Noir et blanc	0.10 €	0.10 €
	Couleur	0.20 €	0.20 €
Photocopie format A3 sur papier blanc	Noir et blanc	0.20 €	0.20 €
	Couleur	0.30 €	0.30 €
Forfait aux associations Haverskerquoises jusqu'à 630 feuilles / an (papier blanc)	A4 noir et blanc	0.00 €	0.00 €
	A4 couleurs	0.00 €	10.00 €
	A3 noir et blanc		15.00 €
	A3 couleurs		15.00 €
Concession au cimetière		115 € m ²	
Concession au cimetière (tarification forfaitaire par concession de 3 m ²)	30 ans		350.00 €
Concession au colombarium (tarification par case)	50 ans	786.00 €	786.00 €

Régie des services à la population			
Garderie du matin et/ou du soir (tarification au quart d'heure)	Tout quart d'heure commencé est dû	0.50 €	0.50 €
	Majoration (Prise en charge sans réservation dans le délais imparti ou en cas d'absence non justifiée de l'enfant)		2.00 € (en plus du prix initial du ticket)

Cantine	Pour les élèves de l'école Saint Exupéry	3.20 €	3.20 €
	Pour le personnel communal	3.20 €	3.20 €
	Pour le personnel enseignant	5.20 €	5.20 €
	Pour les membres du Conseil Municipal	5.20 €	5.20 €
	Pour les personnes extérieures	11.80 €	11.80 €
	Majoration (Prise en charge sans réservation dans le délais imparti ou en cas d'absence non justifiée de l'enfant)		1.80 € (en plus du prix initial du ticket)
Ateliers extrascolaires (jusqu'à l'âge de 17 ans au jour de l'inscription)	Haverskerquois	35.00 €	35.00 €
	Extérieurs	45.00 €	45.00 €
Accueil de loisirs sans hébergement (tarification hebdomadaire dégressive en fonction du quotient familial, incluant les frais de repas du midi et le goûter)	Haverskerquois - Quotient familial entre 0 et 700	26.00 €	26.00 €
	Haverskerquois - Quotient familial entre 701 et 1000	42.00 €	42.00 €
	Haverskerquois - Quotient familial entre 1001 et plus	62.00 €	62.00 €
	Extérieurs - Quotient familial entre 0 et 700	34.00 €	34.00 €
	Extérieurs - Quotient familial entre 701 et 1000	50.00 €	50.00 €
	Extérieurs - Quotient familial entre 1001 et plus	74.00 €	74.00 €
Dégressivité à partir du 2ème enfant du foyer inscrit (pour un quotient familial entre 0 et 700 et par semaine)	Par semaine	3.00 €	3.00 €
Dégressivité à partir du 3ème enfant du foyer inscrit (pour un quotient familial entre 0 et 700 et par semaine)	Par semaine	6.00 €	6.00 €
Garderie du matin et/ou du soir avec l'ALSH (tarification au quart d'heure)	Tout quart d'heure commencé est dû	0.50 €	0.50 €

Droits de place et occupation du domaine public

Marché hebdomadaire régulier	Au trimestre	100 € / an	25.00 €
Marché hebdomadaire occasionnel	Par jour	6.00 €	6.00 €
Attractions foraines (au mètre linéaire)	Par jour		2.00 €
Occupation permanente du domaine public à titre	Par trimestre	255 € / an	63.75 €

commercial			
Occupation temporaire du domaine public à l'occasion d'un chantier privé ou d'un déménagement	Par m ² et par jour		1.50 €
"L'autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public peut être délivrée gratuitement lorsque cette occupation ou utilisation est la condition de l'exécution de travaux ou de la présence d'un ouvrage ou d'une prestation de service publique intéressant un service public qui bénéficie gratuitement à tous ou lorsque celle-ci contribue à assurer la conservation du domaine public " (L.2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques).			

- **INSCRIRE** ces recettes au budget 2021 de la commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Jocelyne DURUT,
Maire d'HAVERSKERQUE



Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le



ID : 059-215902933-20210402-009_2021-DE

